

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LES LIEUX DE CULTES SONT ESSENTIELS, LEUR RÉOUVERTURE EST UNE PRIORITÉ

Montréal, le 22 janvier 2022 – Depuis la fermeture de tous les lieux de culte au Québec, le 31 décembre dernier, les membres de la Table interreligieuse de concertation du Québec travaillent d’arrache-pied pour sensibiliser les autorités gouvernementales à l’importance de permettre la pratique religieuse communautaire dans le respect des protocoles sanitaires établis. Ils demandent que la réouverture des lieux de culte soit une priorité.

La Table interreligieuse reconnaît que la cinquième vague, caractérisée par la virulence accrue du variant Omicron, constitue une épreuve inédite pour notre système de santé. Elle est solidaire du personnel soignant, qui continue à se dévouer corps et âme pour prendre soin des personnes vulnérables après deux années épuisantes. Elle sympathise également avec toutes les familles éprouvées par la maladie et toutes les personnes endeuillées.

La Table reconnaît la fatigue vécue par l’ensemble de la population québécoise, dont elle salue la résilience. Elle considère que l’ouverture des lieux de culte contribue justement à accroître la résilience individuelle et communautaire. C’est pour cette raison, autant que par respect pour la liberté de religion, que les lieux de culte sont demeurés ouverts presque partout dans le monde, souvent en limitant le nombre de personnes autorisées à s’y rassembler.

La Table interreligieuse constate que les lieux de culte ne sont pas des foyers d’éclosion, car dans l’immense majorité des cas on y applique rigoureusement les mesures sanitaires développées en collaboration avec la Santé publique. Contrairement à une perception répandue, ces lieux ne sont pas fréquentés seulement par des personnes âgées. Les groupes religieux sont très diversifiés et plusieurs sont constitués de jeunes adultes ou de familles. Au cours des derniers mois, toutes ces personnes ont appris à se réunir de façon sécuritaire en contexte de pandémie.

Les personnes croyantes ou en recherche spirituelle trouvent dans les lieux de culte des ressources essentielles qui constituent un soutien direct à leur santé mentale, en particulier dans les temps difficiles. La prière, le recueillement et la célébration en commun permettent aux individus et aux familles de nourrir la foi qui donne du sens à leur vie, du courage dans l’épreuve et de la motivation pour prendre soin des plus vulnérables. À même leurs lieux de culte ou à proximité immédiate, plusieurs groupes religieux offrent aussi, des services de première ligne à l’ensemble la population, sans discrimination : aide alimentaire, comptoir vestimentaire, accompagnement des personnes immigrantes, etc.

Pour toutes ces raisons, la réouverture des lieux de culte doit être une priorité au Québec.

Source : Table interreligieuse de concertation du Québec
Modérateur : Mgr Pierre Murray, C.S.S., 514-914-0553

La Table interreligieuse de concertation du Québec regroupe des représentants de plusieurs églises chrétiennes, de différentes traditions juives, de différentes mosquées, et du Centre canadien d’œcuménisme.